

Aux termes du programme de développement industriel et régional, le gouvernement a octroyé quelque quatre millions à la société *Nova Scotia Pulp Limited* pour qu'elle modifie son usine de pâtes et papiers, la rende plus rentable et contribue ainsi à maintenir des emplois dans la région de Port Hawkesbury.

Toujours en mai 1985, le MEIR accordait une contribution de 1.5 million à la Highland Fisheries de Glace Bay pour qu'elle construise une usine moderne de transformation du poisson évaluée à 6.3 millions de dollars. Grâce à cette aide l'usine comptera 180 employés d'ici 1985.

Au mois de juillet 1985, le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) annonçait que le gouvernement allait offrir des contributions d'appoint afin de compléter l'aide fédérale mise à la disposition du Cap-Breton aux termes du PDIR et des autres programmes du MEIR. Ces contributions d'appoint et le crédit d'impôt à l'investissement du Cap-Breton qui est alors passé de 50 à 60 p. 100 ont fait de cette région un paradis pour les investisseurs.

Les deux gouvernements ont convenu en juin dernier de prendre des mesures conjointes à l'égard des diverses initiatives de développement économique aux termes de l'entente sur le développement économique et régional Canada-Nouvelle-Écosse.

Le nouveau plan d'action prévoit des efforts de coopération au chapitre des deux ententes auxiliaires portant sur le transport technologique et l'innovation. A cette occasion, les ministres signataires ont modifié les priorités de l'EDER en vue de traduire l'importance qu'ils accordent aux consultations avec les autochtones et les minorités visibles de la province sur les questions de l'EDER touchant leurs intérêts. On l'a vu d'ailleurs à la dernière conférence des premiers ministres que c'étaient des sujets prioritaires pour cette province. La valeur totale des ententes auxiliaires déjà signées aux termes de l'EDER s'élève à 205,5 millions de dollars, la part fédérale étant de 140 millions.

Le comité consultatif du Cap-Breton mis sur pied par les deux gouvernements est un exemple parfait de la coopération fédérale-provinciale sous la présidence de M^{me} Theresa MacNeil. Le comité a présenté, en septembre, un rapport fondé sur les consultations tenues au cours de l'été avec les Cap-Bretonnais. Les recommandations de ce rapport ont été soigneusement évaluées et ont déjà influencé les décisions du gouvernement fédéral. Par exemple, les frontières du crédit d'impôt pour le Cap-Breton ont été repoussées jusqu'à la région de Mulgrave au sud-ouest et les avantages du crédit d'impôt ont été améliorés.

Le 6 décembre, soit vendredi dernier, une nouvelle agence, Entreprise Cap-Breton, a été créée. Son mandat est de stimuler la croissance économique de la région. Bien qu'il s'agisse d'une initiative du gouvernement fédéral, la participation du secteur privé et de la province y sera bienvenue et même indispensable. S'inspirant de la formule du «guichet unique», Entreprise Cap-Breton permettra aux investisseurs éventuels de mieux connaître les programmes et les services offerts par le

Les subsides

MEIR et fonctionnera avec un budget de 25 millions de dollars, soit le double de celui de la Société de développement du Cap-Breton. Entreprise Canada lancera en outre des programmes de promotion et de commercialisation de grande envergure destinés à attirer les investissements au Canada.

Si on examine les divers projets, on constate que nos projets fédéraux ont commencé à créer des emplois au Cap-Breton comme en témoigne l'annonce des divers projets de création et d'expansion d'industries d'une valeur de dix millions de dollars.

En juin dernier, la firme Magma International Inc. signait un protocole d'entente avec le gouvernement fédéral pour l'implantation de son exploitation au Cap-Breton. Magma est une société qui connaît un grand succès sur le plan de l'exploitation des petites installations semi-autonomes, notamment dans le sud-ouest de l'Ontario. Elle songe à construire au Cap-Breton un centre semblable à celui qu'elle exploite déjà en Ontario pour assurer la formation en technologie de pointe.

Toujours en Nouvelle-Écosse, plus de un million de dollars ont été attribués pour la réfection de la route de Port Hawkesbury et un quart de million pour la création d'un parc industriel à Antigonish. Ces sommes ont été déboursées dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Nouvelle-Écosse sur le détroit de Canso.

Et pour faciliter l'accès aux techniques modernes, un accord de développement économique et régional s'est conclu en juillet 1985 avec la Nouvelle-Écosse au montant de 34 millions de dollars pour mettre sur pied des centres d'ordinateurs et d'apprentissage dans le domaine de la haute technologie. Ottawa assumera 70 p. 100 des coûts et la province, 30 p. 100.

Toujours aux termes de l'EDER, le gouvernement fédéral a donc injecté 140 millions de dollars en Nouvelle-Écosse.

Maintenant, le Nouveau-Brunswick. Une entente auxiliaire a été signée en novembre 1984 au montant de 32 millions de dollars sur le tourisme, et la contribution fédérale était de 22 millions de dollars. Et hier, le 9 décembre, 30 millions de dollars ont été accordés au développement industriel de cette province, par la signature à Frédéricton d'une entente auxiliaire sur le développement industriel. Le gouvernement fédéral fournira, par l'intermédiaire du MEIR, 21 millions de dollars, et la province, 9 millions de dollars.

Selon une autre entente conclue en mai dernier dans le cas du PDIR, le gouvernement canadien versera une contribution de 42 millions de dollars, dont 10 millions remboursables, et cette contribution sera utilisée pour mettre sur pied, à Newcastle, une usine de papier couché. La Société Acadia Paper est financée par la Repap Entreprise Incorporated de Montréal.

Ce projet contribuera à la stabilité d'emploi de plus de 1,600 travailleurs forestiers et employés des moulins, et représentera l'embauche de 1,000 années-personnes au cours de la phase de construction. On estime que 125 emplois permanents seront ainsi créés.

Le gouvernement fédéral a fourni 215.7 millions de dollars à cette province dans le cadre de l'EDER.